

**ANNEXE 7-4**

**ELECTIONS AU CONSEIL DE  
L'UFR FACULTE DE DROIT**

**Scrutin du mardi 14 janvier 2020**

**CANDIDATURES AU CONSEIL DE  
L'UFR FACULTE DE DROIT**

(Joindre IMPERATIVEMENT la déclaration individuelle de candidature)

***La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au mercredi 8 janvier 2020 à 16h00.***  
***(attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)***

**COLLEGE D – USAGERS**

Intitulé de la liste : ...Etudiants et Indépendants .....

Soutenue par : ..L'Association des juristes et économistes de Savoie et L'Union Nationale des Etudiants en Droit, Gestion AES, Sciences Economiques, Politique et Sociales.

Représentée par le délégué de liste<sup>1</sup> : Atger Kelly.....

☎ 06.72.54.62.38. Courriel : kelly.atger@hotmail.fr..

**Indiquer les candidats par ordre préférentiel**

N° ORDRE	NOM	PRÉNOM
<b>NOTEZ LES INFORMATIONS EN LETTRES CAPITALES</b>		
1	ATGER	KELLY
2	VAN ENDE	CALVIN
3	PERREAU	LIVIA
4	KATALINIC	LUKA CHRISTOPHE
5	MIRANDA	CAMILLE
6	BOULMIER	JEAN
7	DELEGLISE	ANNE-CAMILLE
8	NEUILLY	MAXENCE

*La liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.*

*La liste doit comprendre un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre des sièges des membres titulaires à pourvoir. La liste peut être incomplète dès lors qu'elle comporte un nombre de*

*candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir.*

<sup>1</sup> *Chaque liste doit désigner un délégué, parmi les candidats, qui sera habilité à déposer la liste et à la représenter au sein du comité électoral consultatif. Les nom, prénom et coordonnées du délégué de liste doivent figurer sur le formulaire de dépôt des candidatures.*